INSPIRER ET ENRACINER :

Catalyseurs artistiques

La composante **Catalyseurs artistiques** du programme *Inspirer et enraciner* finance les organismes artistiques canadiens qui jouent un rôle essentiel dans l’avancement des pratiques artistiques et qui répondent à l’évolution des communautés de créateurs de partout au Canada. Les subventions soutiennent les activités des organismes qui facilitent les échanges des artistes entre eux et avec le public.

**Type de subvention** —[**de base**](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base)

**Date limite d’inscription et annonce des résultats** – veuillez consulter la page [**Dates limites et annonce des résultats**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Vous devez fournir la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande.

Le Conseil remboursera les frais de traduction admissibles jusqu’à un montant maximal après avoir reçu le « Formulaire de demande de remboursement des frais de traduction » et la facture du traducteur. Le Conseil n’offre pas de remboursement pour les traductions effectuées à l’interne par les employés de l’organisme.

Pour plus de renseignements, et pour accéder au formulaire, consultez les [**options de traduction offertes aux demandes de subventions de base**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base).

**Montant de la subvention** — peut atteindre 50 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années

**Restrictions** — Votre organisme ne peut détenir qu’une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts du Canada. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

Le [**nombre de demandes que vous pouvez présenter**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention)au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité (1er mars au 28-29 février).

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [**portail**](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Vous devez également inscrire votre organisme au [**CADAC**](http://www.lecadac.ca/) (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises. Pour soumettre une demande d’inscription au CADAC, vous devez d’abord parler à un agent de programme pour confirmer votre admissibilité à présenter une demande pour une subvention de base. Le site du CADAC vous demandera de fournir le nom du programme pour lequel vous présentez une demande, ainsi que le nom de l’agent de programme que vous avez consulté.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les organismes artistiques

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Pour être admissible, votre organisme doit contribuer à faire avancer la pratique artistique et le développement culturel de votre collectivité locale ou régionale. De plus, vous devez offrir au public de votre région au moins une présentation, une exposition, une production ou un programme par année, et satisfaire aux critères de base suivants en matière d’administration, de programmation et de finances :

* recevoir présentement une subvention de base de cette composante. Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez communiquer avec votre agent de programme pour confirmer votre admissibilité **avant de présenter une demande.**

**OU :**

* avoir reçu 1 subvention composite ou 2 subventions de projet du Conseil des arts du Canada au cours des 5 dernières années. Ceci exclut les subventions des composantes et des programmes suivants : *Déplacements,* *Représentation et promotion, Traduction,* *Projets d’édition littéraire,* *Activités à petite échelle,* *Fonds Stratégie numérique, Leadership pour le changement : Subventions de développement organisationnel, La Brigade volante et le Programme de visites d’artistes étrangers*.
* être constitué en société sans but lucratif
* travailler avec un personnel professionnel
* avoir au moins 5 années d’activités artistiques professionnelles qui ont été présentées au public
* avoir eu un revenu annuel excédant 75 000 $ au cours de chacune des 3 dernières années (des exceptions pourraient être prises en compte)
* avoir communiqué avec un agent de programme si vous faites une demande pour la première fois

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vous pouvez demander une subvention pour :

* concevoir, réaliser et promouvoir une programmation artistique
* développer un rayonnement public
* soutenir une pratique artistique, d’autres formes d’expression artistique et le secteur artistique du Canada

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la [**liste générale des activités non admissibles**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Toutes les dépenses liées au soutien des activités énumérées ci-dessus

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un [**comité d’évaluation par les pairs**](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évaluera votre demande à la composante **Catalyseurs artistiques** du programme *Inspirer et enraciner,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Mérite artistique 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Clarté de la vision artistique de votre organisme et alignement de votre programmation avec celle-ci
* Qualité artistique de la programmation de votre organisme
* Engagement envers le développement des artistes canadiens et de leurs œuvres

**Engagement 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Impact de votre programmation et de vos stratégies sur l’approfondissement de vos relations avec un public vaste et diversifié, conformément à votre mission
* Engagement à refléter, sur les plans de vos activités artistiques, de votre structure organisationnelle et du développement des publics, la diversité de votre collectivité locale ou régionale, notamment en incluant les [**peuples autochtones**](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones), les [**groupes de** **diverses cultures**](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures), les [**personnes sourdes ou handicapées**](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape) et les [**communautés de langue officielle en situation minoritaire**](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)
* Appui aux pratiques artistiques et au secteur des arts
* Engagement à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité organisationnelle démontrée, y compris sur les plans de la composition du personnel, de la gouvernance et de la planification
* Les conditions de travail, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme
* Santé financière, planification adéquate et utilisation efficiente des ressources

# RENSEIGNEMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements sur votre organisme concernant :

* la vision artistique et le contexte de votre collectivité locale ou régionale dans lesquels s’inscrivent vos activités
* le dernier cycle de financement, y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
* les activités de programmation et de rayonnement auprès du public qui sont à venir
* l’engagement à refléter la diversité de votre collectivité locale ou régionale
* la contribution au soutien de votre champ de pratique artistique ou aux arts
* le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les conditions professionnelles des artistes
* les partenariats clés, le cas échéant
* les visées et les objectifs pour votre prochain cycle de financement
* les données du CADAC, y compris des états financiers récents. Si vous avez eu, au cours de votre exercice financier achevé le plus récent, un déficit accumulé (ligne 6215 du Formulaire financier du CADAC) qui représente plus de 10 % de vos revenus ou un déficit des actifs nets non affectés (ligne 6310 du Formulaire financier du CADAC) qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devez téléverser un plan de réduction du déficit qui inclut des cibles et des échéanciers dans votre documentation d’appui. Si les actifs nets présentés dans vos états financiers incluent des actifs affectés ou des immobilisations, veuillez vous assurer qu’ils sont présentés comme tels dans le Formulaire financier du CADAC.

Vous devrez également soumettre :

* des exemples d’activités artistiques réalisées dernièrement
* une traduction de votre demande en anglais ou en français (avant la date limite pour la traduction)
* le document **Annexes** complété

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [**ici**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant vos résultats en détail.

# PERSONNE-RESSOURCE

Vous **devez** parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.** (environ 10 mots) 
2. **Date de fin de l’exercice financier**
3. [**Traduction de la demande**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base) **vers l’anglais**

🞆 Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction

🞆 Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande

🞆 Vous êtes un organisme de littérature ou un organisme de théâtre et vous n’êtes pas requis de soumettre une traduction de votre demande

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

FONDEMENT DE L’ÉVALUATION

1. **Contexte** (environ 1000 mots)

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez mentionner le contexte historique ou culturel dans lequel vous œuvrez, parler de votre région ou collectivité et de vos processus de création, et donner d’autres renseignements de nature artistique.

Décrivez la vision artistique de votre organisme, y compris votre engagement envers les artistes canadiens et leurs œuvres.

1. **Rapport sur le dernier cycle** (environ 1 000 mots)

Faites un résumé général de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.

Si votre organisme a précisé ses objectifs dans votre dernière demande, inscrivez-les et indiquez vos progrès à ce jour. Expliquez comment ces expériences guident vos plans d’avenir.

Afin d’éviter de vous répéter, consultez le document Annexes dans la section ***Documents requis*** du formulaire.

Si vous faites une demande pour la première fois, résumez les activités de vos 2 dernières années.

1. **Programmation et rayonnement public à venir** (environ 3 000 mots)

Indiquez :

* les raisons qui ont motivé les choix artistiques des programmes proposés, ou vos stratégies de conservation ou d’acquisition;
* vos principales activités de programmation;
* comment vos activités renforceront vos relations avec un public large et diversifié, conformément à votre mission.
1. **Diversité** (environ 750 mots)

Présentez l’engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité locale ou régionale, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l’inclusion et la participation des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Décrivez comment votre organisme s’engage à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes et de la diversité des genres.

1. **Appui aux arts** (environ 500 mots)

Dites comment votre organisme appuie la pratique artistique ou les arts en général. Prenez en compte, par exemple :

les normes artistiques et professionnelles;

les pratiques exemplaires;

les stratégies ou mesures novatrices;

le développement professionnel des artistes canadiens;

le partage des ressources ou des connaissances;

la participation aux regroupements, comités et initiatives du milieu des arts.

1. **Fonctionnement** (environ 1 000 mots)

Présentez :

* la structure administrative de votre organisme;
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme;
* le processus de votre organisme en matière de planification de la relève et de recrutement des membres du personnel clé et du conseil d’administration (ou l’équivalent);
* les conditions de travail des personnes impliquées dans les activités de votre organisme (les cachets versés aux artistes, la sécurité des conditions de travail, les possibilités de perfectionnement professionnel et les autres les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux);
* les partenariats clés, le cas échéant.
1. **Finances** (environ 500 mots)

Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme. Si vous affichez un surplus de 15 % ou plus, ou si avez des réserves non assujetties à des restrictions, veuillez fournir une justification.

Veuillez noter que si vous avez, pour le dernier exercice financier achevé, un déficit accumulé qui représente plus de 10 % de vos revenus ou des actifs nets non affectés qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devez fournir un plan de réduction du déficit à la section Document requis du formulaire de demande.

1. **Ambitions et objectifs** (environ 500 mots)

Énumérez les 3 ou 4 ambitions ou objectifs les plus importants que votre organisme espère réaliser au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’inscrivent dans votre mission, votre vision artistique et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Expliquez aussi en quoi ils se rapportent à la demande d’augmentation, le cas échéant.

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas encore été mentionnés dans les questions précédentes.

## DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

1. **Montant annuel demandé**

Jusqu’à 50 % de la moyenne du revenu total **annuel** des 3 derniers exercices. Le montant que vous inscrivez ici est le montant annuel de la subvention demandée.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre Formulaire financier pour les organismes artistiques (CADAC, ligne 4415).

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Total du montant demandé**
2. **Si vous connaissez votre numéro d’identification CADAC, veuillez le fournir.**

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Complétez le document Annexes.**
2. **Fournir un plan de réduction du déficit, le cas échéant.**

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devrez soumettre au moins un document d’appui.**